

Check-list pour les clients qui viennent chercher du gaz en bouteilles et le transportent sans dépasser la limite d'exemption (ADR/SDR)

Catégorie de transport	Groupe	Qté de gaz max. par catégorie	Facteur transports groupés
1	Groupes avec T Gaz toxiques et/ou corrosifs des différents chiffres	20	50
2	Groupe F Gaz inflammables des différents chiffres	333	3
3	Groupes A et O Gaz asphyxiants ou oxydants des différents chiffres	1000	1
4	Récepteur des gaz dangereux, vide mais impur	illimité	-----

1. Conducteur

- 1.1 Permis de conduire
- 1.2 Interdiction de consommer de l'alcool
- 1.3 Interdiction de fumer pendant les opérations de chargement et déchargement
- 1.4 Respect des prescriptions ARV et SVG

2. Véhicule

- 2.1 Permis de circulation
- 2.2 1 extincteur de type testé d'au moins 2 kg (8.1.4.2 ADR)

3. Cargaison

- 3.1 Ne pas charger le véhicule excessivement
- 3.2 Document de transport (bulletin de livraison) (5.4.1.1.1 ADR)
- 3.3 Arrimer la cargaison
- 3.4 Assurer la ventilation de la plateforme de chargement

Le transport ne doit avoir lieu que s'il y a conformité sur tous les points.

En apposant sa signature, le conducteur certifie qu'il a pris connaissance de la check-list correspondant aux prescriptions ADR et que ces dernières sont respectées.

Entreprise:

Lieu, date

Nom du conducteur
(en capitales)

Signature du
conducteur:

PanGas Telefon 0844 800 300
 Hauptsitz Fax 0844 800 301
 Industriepark 10 E-Mail contact@pangas.ch
 CH-6252 Dagmersellen Internet www.pangas.ch

